



Neuf partis politiques ont déposé les dossiers de candidatures en vue des sénatoriales du 25 mars prochain à la direction générale d'Elecam et dans ses démembrements régionaux et départementaux. C'est ce qui ressort d'un point fait par le directeur général des élections d'Elections Cameroon (Elecam) après la date de clôture de dépôt des dossiers le 22 février dernier.

Sans surprise, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), parti majoritaire, présente les candidatures dans les dix régions. Il en est de même de l'UNDP de Bello Bouba Maigari. Pour sa part, le SDF, principal parti de l'opposition, a présenté des candidatures dans les régions de l'Adamaoua, l'Est, l'Ouest et le Sud-ouest.

L'Alliance nationale pour la démocratie et le progrès (ANDP) livrera bataille dans l'Extrême-Nord et le Sud-ouest, et enfin le United democratic party (UDP) sera présent dans le Nord-Ouest. En somme, le RDPC et l'UNDP ont dix listes chacun, le SDF en a proposé six, l'UPC cinq, le FSNC, l'UDP et l'UMS trois chacun, l'ANDP deux et l'UDC une.

En marge de la clôture des réceptions des candidatures pour les élections sénatoriales le 22 février 2018, Abdoulaye Babale a dit à la presse que cette étape du processus s'est déroulée dans le calme et la sérénité. S'agissant du déroulement proprement dit des élections, le DG des élections s'est voulu rassurant et a promis que les cartes d'électeurs spéciales de 10 600

conseillers municipaux seront distribuées aux membres du collège électoral dans trois semaines au plus tard.

S'agissant des inquiétudes liées à la sécuritaire relevées par les journalistes, Abdoulaye Babale a dit : « le Cameroun est un pays comme d'autres pays dont on parle peut-être en moins. Nous circulons, nos chefs d'agences départementales sont en contact avec les délégués régionaux (...).

Tout en soutenant que Elecarn est prêt, il a promis que les élections allaient se dérouler au niveau des 58 agences départementales d'Electons Cameroon. « Nous sommes en paix. Pas seulement à Yaoundé mais sur toute l'étendue du territoire national », a-t-il martelé. Sans ignorer la situation qui prévaut dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, le Dg des Elections a laissé entendre que des dispositions seront prises par les autorités compétentes pour permettre aux électeurs de faire leur devoir le 25 mars prochain.

Après vérification par la direction générale des Elections, les dossiers de candidatures seront transmis au Conseil électoral pour validation.